

Ils permettent également de comparer certains domaines des services financiers des différentes économies de l'APEC comme par exemple l'étendue de la protection accordée aux brevets et marques de commerce.

## **Le PAI du Canada stimule le commerce**

Le Canada a récemment ajouté certaines caractéristiques à son PAI de manière à mettre cet important outil en valeur et à le rendre plus apte à répondre aux besoins du monde des affaires. Le nouveau PAI du Canada est plus convivial, facilite la recherche d'information détaillée et contient des références additionnelles notamment :

- les contacts pour des questions reliés à la conduite des affaires, comme l'obtention d'un permis d'importation ou une demande à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour bénéficier du statut pré-approuvé d'exportateur à faible risque, ont été mis en évidence;
- les différents chapitres du PAI ont été regroupés sous des catégories faciles à comprendre et à utiliser, telles qu'acheter et vendre au/du Canada, investir au Canada et le cadre réglementaire au Canada;
- une section répertoriant toutes les ressources reliées au thème « Faire des affaires au Canada » a été ajoutée;
- le nouveau PAI du Canada est facilement accessible sur le site Canada-APEC : [www.dfait-maeci.gc.ca/canada-apec](http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-apec).

Voici quelques exemples du type de renseignements contenus dans les différentes catégories du PAI du Canada :

### **Acheter et vendre au/du Canada**

#### **Tarifs :**

- Information à jour sur la réduction et l'élimination des tarifs. Par exemple, le Canada a éliminé le 1<sup>er</sup> janvier 2003 les tarifs et les contingents tarifaires sur presque toutes les importations provenant des 48 pays les moins avancés.
- État actuel des négociations du Canada portant sur le libre-échange.

#### **Barrières non tarifaires :**

- Cadre réglementaire pour l'agriculture et les produits agro-alimentaires, les produits textiles et les vêtements.
- Réglementation applicable au commerce des armes à feu, explosifs, déchets dangereux et substances appauvrissant l'ozone.